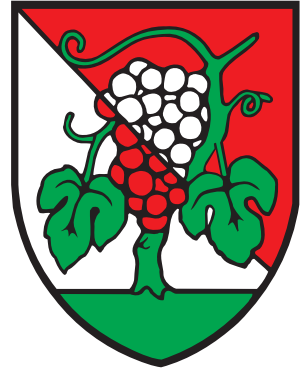


# la feuille

## de Bourg-en-Lavaux



N° 1 - 2025

INFORMATIONS MUNICIPALES

### AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

## Le Plan d'affectation communal de Bourg-en-Lavaux : un outil essentiel pour l'avenir de notre territoire à l'enquête publique en février

Du 5 février au 6 mars 2025, la Municipalité de Bourg-en-Lavaux mettra à l'enquête publique son nouveau Plan d'affectation communal (PACom) et en consultation publique son Plan directeur communal (PDCoM). Ces documents cruciaux pour l'aménagement de notre territoire sont le fruit d'un long travail de révision et de mise en conformité avec les législations fédérale et cantonale en matière d'aménagement du territoire.



#### Des outils de planification indispensables

Le PACom est l'instrument principal de planification territoriale à l'échelle communale. Il définit l'affectation du sol, c'est-à-dire l'usage autorisé pour chaque parcelle du territoire communal. Ce plan détermine notamment les zones constructibles, les zones agricoles, les zones de protection de la nature et du paysage, ainsi que les règles de construction applicables dans chaque zone. Concrètement, le PACom se compose d'un plan, d'un règlement et d'un rapport explicatif.

Le PDCoM, quant à lui, est un document stratégique qui fixe les grandes orientations de développement de la commune. Son objectif global est de renforcer l'identité plurielle de la commune en préservant l'authenticité de chaque bourg et hameau, tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

La mise en consultation publique simultanée du PDCoM et du PACom permet d'assurer une cohérence entre la vision stratégique à long terme et sa traduction concrète dans les règles d'aménagement. Cette approche coordonnée permet également à la population de mieux comprendre les liens entre ces deux documents et d'avoir une vision globale du développement territorial envisagé pour la commune.

#### Un contexte légal en évolution

La révision de notre PACom s'inscrit dans un contexte plus large de changements législatifs aux niveaux fédéral et cantonal. En 2014, la révision de la Loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT) est entrée en vigueur, avec pour objectif principal de freiner le mitage du territoire et de favoriser un développement de l'urbanisation vers l'intérieur. Dans le canton de Vaud, ces nouvelles exigences fédérales ont été traduites dans le Plan directeur cantonal (PDCn), qui fixe notamment des objectifs de densification dans les centralités et de réduction des zones à bâtir surdimensionnées. La Loi cantonale sur l'aménagement du territoire et les constructions (LATC) a également été révisée pour intégrer ces nouvelles dispositions.

Un élément crucial de ce nouveau cadre légal était l'obligation pour les communes de mettre en conformité leurs planifications et de les sou-

mettre à l'approbation du Canton au plus tard le 20 juin 2022. Ce délai visait à assurer que toutes les communes adaptent rapidement leurs zones à bâtir aux besoins réels, conformément aux exigences de la LAT et du PDCn. Notre commune, comme toutes les communes vaudoises, a donc dû entreprendre cette révision de son PACom pour répondre à ces nouvelles directives et éviter les conséquences potentielles d'un non-respect du délai avec le risque d'une intervention par substitution du Département cantonal en charge de l'aménagement du territoire.

#### Les enjeux spécifiques pour Bourg-en-Lavaux

Le PDCoM s'articule autour de trois axes principaux: les paysages naturel, bâti et l'environnement; l'urbanisation et la vie sociale; et la mobilité. Il vise notamment à maintenir l'intégration harmonieuse des bourgs et hameaux dans le paysage viticole de Lavaux, préserver les silhouettes caractéristiques des villages, conserver le caractère compact et la structure historique des noyaux villageois, et valoriser le patrimoine bâti remarquable. Les objectifs sont également d'apaiser la circulation dans les centres des villages, de requalifier les espaces publics pour favoriser la convivialité et les déplacements piétons, d'optimiser l'offre de stationnement tout en limitant son impact visuel, et de renforcer les liaisons de mobilité douce entre les villages et vers les gares.

Pour notre commune, la révision de ces documents de planification revêt une importance particulière en raison de notre situation au cœur de Lavaux. Nous devons concilier les exigences de développement avec la préservation de notre patrimoine paysager exceptionnel. L'articulation de nos documents avec les dispositions du Plan d'affectation cantonal (PAC) Lavaux, en cours d'adoption par le Grand Conseil, est un enjeu majeur pour la Municipalité.

#### Un processus participatif

La Municipalité a souhaité associer étroitement la population à cette démarche importante. Plusieurs ateliers participatifs ont eu lieu au cours des dernières années, permettant aux habitants d'exprimer leurs attentes et leurs préoccupations concernant l'aménagement futur de notre commune.

Dans le cadre de la mise à l'enquête publique du PACom et de la consultation publique du PDCoM, deux séances d'information sont prévues:

- Le **lundi 3 février 2025 à 19h** à la Salle Davel à Cully
- Le **mercredi 5 février 2025 à 19h** à la Salle des Mariadoules à Aran

Ces séances seront l'occasion pour la Municipalité et les urbanistes mandatés de présenter en détail les projets de PDCoM et de PACom et de répondre aux questions de la population.

#### Comment participer à l'enquête publique et à la consultation ?

Du 5 février au 6 mars 2025, l'ensemble des documents constituant le PACom (plan, règlement et rapport explicatif) et le PDCoM seront consultables à l'accueil de l'administration communale durant les heures d'ouverture ainsi que sur le site internet de la commune [www.b-e-l.ch](http://www.b-e-l.ch)

Durant cette période, toute personne concernée pourra formuler une opposition ou une observation par lettre recommandée au greffe municipal (route de Lausanne 2, 1096 Cully) concernant le PACom. Pour le PDCoM, qui est soumis à consultation publique, les remarques et suggestions doivent être envoyées par courrier postal à la même adresse. Il est important de noter que seules les personnes ayant fait opposition durant l'enquête publique du PACom pourront ensuite recourir contre la décision d'approbation du plan par le canton.

La Municipalité

ACTIVITÉS COMMUNALES

### ENERGIE

## Le Canton de Vaud tourne la page des chauffages et chauffe-eau électriques

Le 1<sup>er</sup> janvier 2025, le décret prévoyant l'assainissement des chauffages et des chauffe-eau électriques est entré en vigueur. Ce décret met un terme à l'utilisation de ce type d'installations et fixe un délai pour leur remplacement au 1<sup>er</sup> janvier 2033. Cette réglementation permettra de générer rapidement des économies d'électricité et d'augmenter la résilience du système électrique vaudois, notamment durant la période hivernale. Pour faciliter cette transition, le Conseil d'Etat renforce les subventions en la matière. Il vient d'adopter une directive qui précise l'application de ce décret.

Adopté en 2022 par le Grand Conseil, le décret sur l'assainissement des chauffages et chauffe-eau électriques a fait l'objet de recours jusqu'au Tribunal fédéral qui sont à présent

rejetés. L'installation et le renouvellement des chauffages et des chauffe-eau électriques étant interdits depuis 2006, ce décret met ainsi un terme à leur utilisation en fixant un délai au 1<sup>er</sup> janvier 2033 pour les remplacer.

Les propriétaires de bâtiments équipés de chauffage et/ou de chauffe-eau électriques doivent s'annoncer spontanément auprès de leur distributeur d'énergie (gestionnaires de réseaux de distribution, fournisseurs d'énergie ou toute autre entité en charge du comptage d'électricité) d'ici à fin juin 2025.

Plus d'information sur [vd.ch/chauffage-electrique](http://vd.ch/chauffage-electrique)

### SPECTACLE

## A l'Oxymore - Janvier



Du 30 janvier au 2 février

Jeudi - vendredi 19h // Dimanche 17h

C'est du joli... mais c'est si joli!

Certain d'entre vous l'aurait déjà vu en mars dernier à l'Oxymore. C'est un spectacle théâtral (et non pas musical) qui retrace les textes de Monsieur Jean Villard-Gilles. Et en général, nous ne programmons pas deux fois le même spectacle, mais celui-ci est l'exception qui confirme la règle. En effet, nous n'avons pas pu accueillir tout le monde l'année dernière et Jean Christophe Guédon a suscité un tel engouement, que nous avons assisté à de terribles batailles rangées devant le théâtre; Au vu de la situation dramatique, nous avons pratiquement été mis en demeure d'organiser trois soirées de rattrapages. En gros on nous a fait des reproches!

Avec ou sans accent donc, vous retrouverez les best off régionaux; La Fille sans cœur, La Venoge, Le Bonheur mais aussi Le Männerchor de Steffisburg, Frauenverein ainsi que des extraits de discours de Gilles comme celui donné à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Points d'effets spéciaux ici, on est dans du classique! Mais pourquoi pas? Ces grands spectacles qui nous submergent d'écrans, de musiques tonitruantes et de lumières virevoltantes, ne sont-ils pas fatiguant pour nos vaudoises écoutes? Finalement, un texte que l'on connaît presque par cœur, susurré avec l'emphase qu'il faut là où il le faut, n'est-il point aussi charmant, voire rassurant? C'est sûrement ce que s'est dit Fabian Ferrari le metteur en scène quand il a pensé ces morceaux choisis, et c'est peut-être ce que le public vient y chercher... c'est du tout bon Gilles!

bonheur dans l'œnologie. C'est donc un amateur de théâtre et un professionnel du vin!

Avec ou sans accent donc, vous retrouverez les best off régionaux; La Fille sans cœur, La Venoge, Le Bonheur mais aussi Le Männerchor de Steffisburg, Frauenverein ainsi que des extraits de discours de Gilles comme celui donné à l'occasion de sa nomination au grade de Chevalier de la Légion d'Honneur.

Points d'effets spéciaux ici, on est dans du classique! Mais pourquoi pas? Ces grands spectacles qui nous submergent d'écrans, de musiques tonitruantes et de lumières virevoltantes, ne sont-ils pas fatiguant pour nos vaudoises écoutes? Finalement, un texte que l'on connaît presque par cœur, susurré avec l'emphase qu'il faut là où il le faut, n'est-il point aussi charmant, voire rassurant? C'est sûrement ce que s'est dit Fabian Ferrari le metteur en scène quand il a pensé ces morceaux choisis, et c'est peut-être ce que le public vient y chercher... c'est du tout bon Gilles!

Réservations: [monbillet.ch](http://monbillet.ch)

### CULTURE

## Infos CCBEL

La commission culturelle de Bourg-en-Lavaux informe que le spectacle «C'est moi l'Chef» qui se tiendra le 26 janvier à la salle Davel est complet! Nous sommes désolés pour ceux qui souhaitaient s'y rendre et qui n'ont pas eu de billets.

Le samedi 10 mai à 20h c'est Bergamote que nous accueillerons avec Claude-Inga Barbey et Patrick Lapp, dans leur nouveau spectacle «Echec et Veuf».

Si vous souhaitez être tenu au courant de l'ouverture de la billetterie en temps et heure et pour vous éviter des déconfortes, le mieux est de vous inscrire à notre info-lettre en écrivant à: [commissionculturelle@b-e-l.ch](mailto:commissionculturelle@b-e-l.ch)

Vous recevrez ainsi environ 4 courriels dans l'année, pour vous informer de notre programme. Merci de votre fidélité et à bientôt!

La Commission Culturelle

### COMMERCES

## Plus de 200 adresses à découvrir!

Le répertoire 2025 de l'association LABEL est inséré dans l'agenda communal et consultable en ligne.

Il est un précieux guide pour consommer local, soutenir et avoir le plaisir de rencontrer celles et ceux qui font la vie d'ici.

En couverture, Christelle Egger, créatrice de robes de mariée et couturière passionnée. Essayez ses cours de couture pour fabriquer vos vêtements à la carte.

Infos: [www.cetelle.ch](http://www.cetelle.ch)



N'hésitez pas à commander des bons LABEL sur notre site qui vous feront bénéficier de 20% sur vos achats chez tous nos membres. Ils sont en série limitée, cumulables et valables deux ans. Cette action marque les 10 ans de LABEL.

[www.la-bel.ch](http://www.la-bel.ch)

### AGENDA

#### Les Veillées à la Maison présentent

**Jeudi 30 janvier 2025**

**NETTOYAGE A L'EAU DE DAVEL 2.0**  
par JEAN MATTER

Les correspondances entre l'âme vaudoise et l'histoire du major Davel ne sont plus à démontrer. Mais quel héritage - presque malgré lui - l'homme Davel nous a-t-il laissé, repérable à quelques expressions ou émotions, notamment par celles du chasselas? Le vin dégusté nous mettra en appétit et, à force d'humeurs, humour et saveurs, nettoiera quelques traces moins solubles de notre histoire collective.

Au Pressoir de la Maison Buttin-de-Loës, à Grandvaux. Spectacle-dégustation dès 19h30, puis repas canadien.

**Vendredi 14 février 2025**

**RAÏCES**

par VALENTINA MERLO, soprano  
et JEAN HIRON, piano

Aux côtés du pianiste Jean Hiron, la soprano Valentina Merlo vous propose de vous plonger dans ses racines argentines et andalouses. Aux sonorités espagnoles de Manuel de Falla se joindront des œuvres de deux compositeurs argentins: Alberto Ginastera et Carlos Guastavino. Profitez d'une soirée entre inédits et trésors cachés, entre moments dansants, introspectifs et poétiques!

Chez Michelle et Bernard Rossier, rte du Signal 4, à Grandvaux. Concert dès 19h30, puis repas canadien

